

L'attribution du '.net' est au point mort !

L'Icann (

Internet Corporation for Assigns Names and Numbers), l'organisme en charge des domaines Internet – transversaux et génériques, comme les .com ou .net, ou localisés, comme .fr pour la France ? peine à attribuer le contrôle des enregistrements des domaines '.net' durant les six prochaines années. Le groupe s'est déjà réuni deux fois, avec ce thème à l'ordre du jour, mais rien ne ressort encore de ces réunions, hormis les désaccords. En fait, le principal objet de la discussion des membres de l'Icann porte sur l'attribution de la gestion à VeriSign. Les rapports du 'registrar' avec l'organisation sont en effet des plus controversés? Pour que cette attribution soit adoptée, il faut la majorité des voix du conseil. Or, lors de sa dernière réunion du 1er juin, Verisign est loin d'avoir fait l'unanimité. Cinq voix pour, dont celle de Vinton G. Cerf ; deux voix contre ; quatre abstentions ; et quatre absents. Appelée à la rescousse, la société d'audit Telcordia a rendu un rapport après la première réunion du 3 mai, le 27 mai soit trois jours avant la réunion suivante, trop tard pour que les membres du 'board' aient le temps matériel de le consulter. Seulement voilà, tous les soumissionnaires à la gestion du '.net' font l'objet de critiques sur l'audit, sauf ? ce qui pour le moins surprend les observateurs ? VeriSign ! Pourtant, ce dernier a fait l'objet de nombreuses attaques, surtout depuis qu'il a rerouté vers son moteur de recherche de domaines les internautes qui saisissaient des noms mal orthographiés (*lire nos articles*). C'est la seconde version du rapport qui a été remise par Telcordia, et il semble présenter encore une fois des erreurs flagrantes, avec des avis arbitraires en faveur de VeriSign ! Le 'board' de l'Icann se réunira de nouveau le 7 juin, avec tous ses membres, c'est à souhaiter?